

Trail des 8 Clochers

Règlement édition 2026

*Chaque participant a pris connaissance et accepte le présent règlement.
Dernière modification en date du 07/02/2026*

- **Organisation**

Le Trail des 8 Clochers est un événement sportif organisé par le club du Runnin'Greze, section de l'ASBL Au Grez de la Forme, dans la commune de Grez-Doiceau en Belgique.

- **Date**

Lundi 06 avril 2026 (jour férié)

- **Lieu**

L'arrivée et le départ ont lieu au Hall Omnisports de Grez-Doiceau :

- Chaussée de Wavre, 99, 1390 Grez-Doiceau.

- **Distances :**

- ✓ **8 km course à pied/marche** (1 ravitaillement en course) / classement homme et femme.
- ✓ **8 km canicross** (1 ravitaillement en course) / classement homme et femme.
- ✓ **16 km** (1 ravitaillement en course) / classement homme et femme.
- ✓ **30.5 km** (2 ravitaillements en course) / classement homme et femme.

Toutes les distances sont ouvertes aux chiens mais seul le 8 km canicross est une course dédiée aux binômes avec un classement à part entière.

Toutes les distances sont ouvertes aux marcheurs. ⚠ La barrière horaire passée, l'organisation n'assure plus la sécurité des participants et les ravitos sur les parcours ne seront plus actifs.

- **Horaires :**

08h00 : Ouverture du Hall Omnisports / ouverture du secrétariat / ouverture des inscriptions du jour / distribution des dossards des préinscrits.

09h00 : départ du 30.5 km (500D+)

09h45 : départ du 16 km (320D+)

10h00 : départ en ligne du 8 km canicross (100D+)

10h15 : départ du 8 km course à pied (100D+)

11h00 : remise des prix canicross 8km (pas de podium canicross sur le 16 et 30.5)

11h30-45 : remise des prix des 3 distances trail

⚠ Tirage au sort des prix participants entre les podiums jusqu'à midi (nombreux prix à gagner).

Les éventuels changements seront communiqués aux participants par le canal officiel : site du club.

<https://www.runningrez.be/trail-des-clochers/>

● Parking

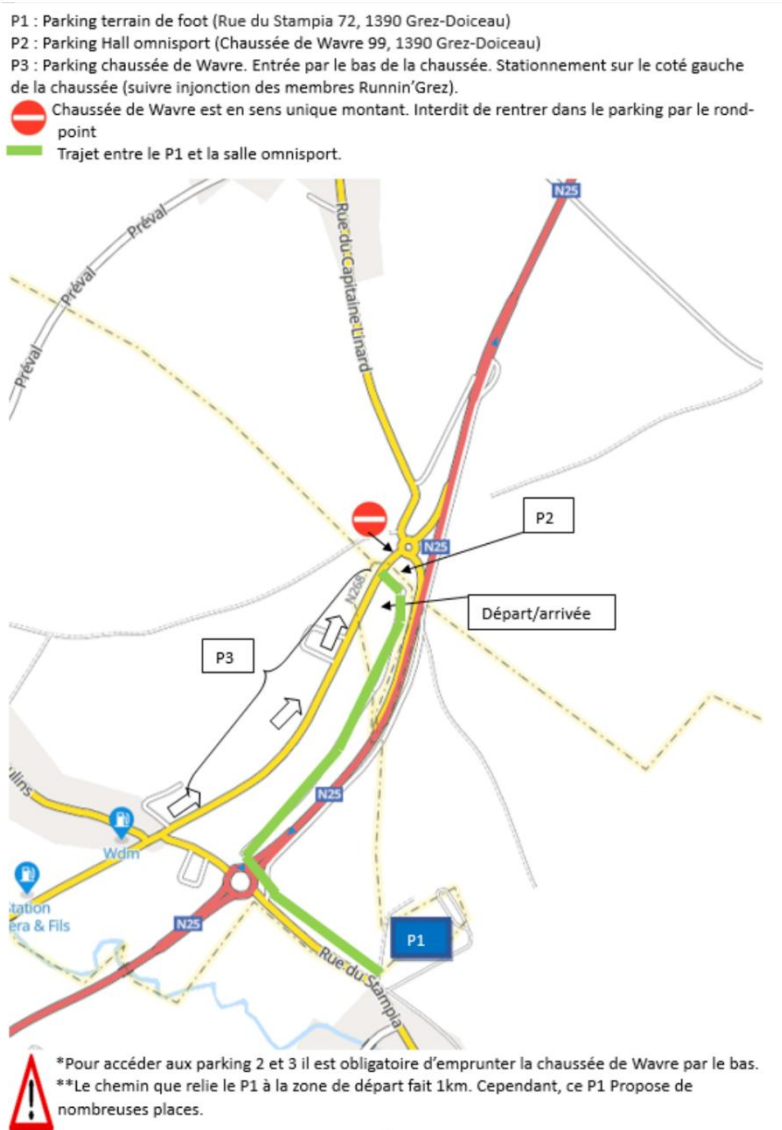
Des parkings gratuits se trouvent à proximité du Hall Omnisports. Les participants s'engagent à respecter les riverains, les accès aux propriétés privées ainsi que les règles de stationnement en vigueur.

Parking 1 : Ecole de foot de Grez-Doiceau, Stampia : Rue du Stampia 72, 1390 Grez-Doiceau

Parking 2 : Le long de la chaussée de Wavre qui serait mise en sens unique pour l'occasion.

Parking 3 : Les deux parkings du Hall omnisports

Suivez impérativement les consignes des bénévoles parking qui vous indiqueront les parkings les plus proches et où vous stationner.



- **Vestiaires / douches / WC**

A partir de 8h, une consigne et des vestiaires Hommes et Femmes avec douches et WC sont mis gratuitement à disposition des participants.

De plus, vous trouverez, à hauteur des gradins des WC hommes sur la droite et WC femmes sur la gauche. Ces WC seront accessibles par les escaliers latéraux.

Les effets personnels doivent être placés dans un sac fermé pour pouvoir être déposés à la consigne « sécurisée » présente dans le hall omnisports.

L'organisation met à disposition des participants des infrastructures (Hall Omnisports, douches, sanitaires, garderie « à réserver » via l'inscription).

Merci de les respecter en faisant notamment attention de ne pas circuler avec des chaussures sales dans les zones non protégées.

- **Point canin :**

Un *cani site* est prévu à l'extérieur du Hall Omnisports. Le matériel nécessaire au ramassage des déjections de vos compagnons (canins) sera mis à votre disposition ainsi que des gamelles d'eau. Le site doit rester propre. Les participants s'engagent à le garder intact.

Aucun vaccin n'est demandé aux chiens pour participer à l'épreuve. Les organisateurs se dégagent toutefois de toute responsabilité quant à la santé des chiens participants à l'épreuve. Il revient à chaque propriétaire de prendre soin de la santé de son compagnon et être en ordre de vaccination. Chaque chien doit, à tout moment, être tenu en laisse.

Nous ferons au mieux pour diminuer le temps de « foule » pour les chiens. Une prairie se situe à l'arrière de la salle et une cour extérieure permettant d'avoir un bel espace pour les chiens avant le départ.

- **Participation / Barrière Horaire**

Les épreuves sont ouvertes à tous et payantes. Nous limitons à 1100 le nombre de participants.

Les participants mineurs d'âge s'engagent dans les épreuves sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

Les participants s'engagent, en s'inscrivant, à être aptes physiquement à la pratique de la course à pied.

Dans un souci d'organisation et de respect de nos bénévoles, nous établissons les barrières horaires suivantes :

- Pour le **8km** : 1h40 pour atteindre l'arrivée : **allure 5 km/h.**
- Pour le **16km** : 3h18 pour atteindre l'arrivée et passer avant 11h35 au 2ème ravito (9,2km) : **allure 5km/h.**
- Pour le **30.5km** : 4h37 pour atteindre l'arrivée et passer avant 11h00 au 1^{er} ravito (13km) et 12h25 au 2ème ravito (22,4km) : **allure moyenne 6,5km/h.**

Le délai dépassé, le coureur aura néanmoins la possibilité de terminer le parcours sans l'assistance des signaleurs et sans éventuel ravito.

- **Montant de l'inscription :**

- ✓ **Préinscription jusqu'au 31 décembre 2025 inclus :**
 - 30.5km : 16€
 - 16km : 10€
 - 8km (course, marche et canicross) : 6€
- ✓ **Préinscription du 1^{er} janvier 2026 au 15 février 2026 inclus :**
 - 30.5km : 21€
 - 16km : 14€
 - 8km (course, marche et canicross) : 7€
- ✓ **Préinscription du 16 février 2026 au 5 avril 2026 12h:**
 - 30.5km : 25€
 - 16km : 16€
 - 8km (course, marche et canicross) : 8€
- ✓ **Inscription sur place le 06 avril 2026 :**
 - 30.5km : 32€
 - 16km : 18€
 - 8km (course, marche et canicross) : 10€

Cette édition, nous ne distinguerons pas les marcheurs des coureurs. Ils démarreront ensemble et recevront donc tous un dossard et une médaille.

Sauf cas de force majeure aux yeux de l'organisateur et certificat médical interdisant la pratique de la course à pied, les préinscriptions ne seront pas remboursées.

En cas de changement de distances (moindre), l'organisation ne rembourse pas la différence.

Tout comportement jugé irrespectueux, agressif ou menaçant à l'égard d'un membre de l'organisation, d'un bénévole, d'un participant ou d'un partenaire avant ou le jour du Trail entraînera l'exclusion immédiate de l'évènement. Cette exclusion ne donnera lieu à aucun remboursement.

Prenez vos dispositions pour vous inscrire à temps, en 2025 nous étions SOLD OUT...

- **Équipement**

Le dossard remis par l'organisateur aux participants devra obligatoirement être apposé à l'avant (ex. poitrine) du participant afin d'être bien visible tout le long de la course.

Les dossards doivent être impérativement restitués à la fin de la course après votre passage au ravito final.

Chaque dossard remis vous permettra de recevoir la médaille Trail des 8 Clochers 2026.

Nous conseillons fortement d'avoir une flasque/gourde d'eau et un gobelet personnel, les ravitaillements liquides seront en self-service.

- **Signalisation**

Le participant respecte le balisage et les consignes de sécurité.

Les parcours empruntent des voies qui ne sont pas fermées à la circulation.

Le participant est dès lors tenu de se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Celui-ci veillera à respecter les injonctions des agents de police, des gardes forestiers, des signaleurs et des commissaires de courses.

- **Respect de l'environnement et des propriétés privées**

Il est strictement interdit, sous peine de disqualification, de jeter le moindre déchet sur les parcours. Les déchets sont jetés dans les poubelles mises à votre disposition à proximité des ravitaillements.

Il est également interdit de quitter le tracé de la course / du parcours et ce, pour des raisons de sécurité, de respect des propriétés privées ainsi que de la faune et de la flore.

Le parcours comporte des passages au sein de propriétés privées pour lesquels nous obtenons des accords exceptionnels des propriétaires. Il est, dès lors, strictement interdit de suivre le parcours de la course en dehors de celle-ci, même pour du repérage. Les traces gpx sont mises à disposition par les organisateurs le jour de l'épreuve pour le bon fonctionnement de la course.

- **Sécurité**

Le participant reste attentif aux autres et apporte son aide dans la mesure du possible à un autre participant en difficulté.

Il est conseillé d'être en possession d'un gsm chargé, tout au long du parcours afin de pouvoir appeler l'équipe organisatrice en cas de nécessité.

Le participant s'engage à prévenir l'équipe organisatrice en cas d'abandon ou de problème majeur.

Un poste de secours équipé d'une ambulance est prévu à proximité du Hall Omnisports. L'organisateur se concerta avec les services de secours pour évaluer la nécessité d'envoyer l'ambulance sur le lieu de l'incident.

En cas d'urgence, contactez Thierry Vanhoegaerden : 0491743152

- **Assurance et responsabilité :**

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physique ou vol pouvant se produire avant, pendant, ou après la course, de même que sur les parkings ou dans les vestiaires.

En tant que participant, il vous incombe d'être assuré personnellement pour les risques liés à votre activité trail.

- **Droit à l'image :**

Sauf refus signifié par écrit à l'organisateur, le participant accepte l'utilisation et la publication d'images, photos, vidéos sur lesquelles il pourrait apparaître, prises dans le cadre de l'événement.

- **Modification du parcours ou annulation :**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de conditions climatiques dangereuses ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants ou rendant l'organisation impossible, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, les distances des parcours, les horaires ainsi que d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

En cas d'annulation de l'événement, les préinscrits seront remboursés.

- **Garderie**

Pour la 5^{ème} édition, « Les copains du sport ASBL » seront présents pour garder vos enfants durant votre course si vous n'avez pas d'autres solutions.

La garderie se déroulera à l'intérieur du Hall Omnisports et sera ouverte à partir de 8h30.

Bien qu'ils s'y amuseront à « donf », nous vous demanderons de ne pas oublier vos enfants à la garderie après votre course...

- Les réservations seront gratuites et ne seront possibles QUE par un google form via notre site dans l'onglet du trail et ce avant le 22 mars ou jusqu'au quota déterminé par « Les copains du sport ASBL » :
 - Groupe 4 à 5 ans (10 enfants)
 - Groupe 6 à 12 ans (15 enfants)

- **Après course...**

Un bar et de la petite restauration seront prévus par le Hall Omnisports afin que vous puissiez décompresser dans une ambiance chaleureuse.

Le bar est géré par la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau et donc PAS par le Runnin'Grez. Nous espérons qu'aucun déchet ne sera jeté sur la voie publique ou autour du site.

Au plaisir de vous voir,

L'équipe Organisatrice du Trail des 8 Clochers 2026

